

Présents : P Doyelle, JC Canou, MC Naudy, M Navarre, N Vincent, J Rejeaud, J Thurion

Excusés : C Fusier, J Leibovici

Invités : L Leibovici, F Savary, pour l'élaboration d'un site internet

1. LES DIFFERENTES DECLARATIONS AUX OFFICIELS

a. En Préfecture

Les documents afférents aux modifications de l'ancienne association pour la sauvegarde du lac de Pont à l'âge, ASLPAA , en association les amis du lac de Pont à l'Age, ALPA, ont été envoyés en préfecture le 5 juillet. A la date de la réunion, il n'y avait pas de retour de la préfecture. Le récépissé a été reçu le 31 juillet.

b. Aux élus Locaux : ELAN

Les 23 Maires de la communauté de commune ELAN ont été destinataires d'un courrier les informant de l'évolution de l'association. Le maire de St Sylvestre a répondu.

Le président de la communauté de commune ELAN, maire de Saint Priest sur Taurion a eu un courrier plus ciblé sur les activités de l'association tout en abordant la pérennisation du lac avec le soutien de l'association auprès d'ELAN pour le rachat de la centrale hydroélectrique. Il lui est également demandé que l'association puisse bénéficier de la salle du Pont à l'Âge, lorsque la remise en état sera achevée.

c. Divers

Philippe Doyelle cherche à obtenir diverses informations sur le site du lac de Pont à l'Age à partir des plans cadastraux (83 parcelles, 3 parcelles appartenant à des propriétaires privées 823,763,1050) de l'état des lieux lors de la gestion par le Syndicat Inter communal Laurière Folles (SILF)...A été évoqué le rachat des parcelles privées par ALPA, ELAN avec le soutien d'ALPA....

2. ORGANISATION DU PIQUE-NIQUE DU 8 SEPTEMBRE

Le pique-nique se tiendra sur la plateforme située à côté du local « buvette ». Des contacts seront pris pour essayer de disposer d'un barnum auprès des communes de Laurière ou Bersac (en cas de pluie), des chaises et tables. Sera-t-il possible d'avoir accès au local ???? En cas d'impossibilité d'obtenir des tables par différents membres qui se sont proposés pour apporter des tréteaux et un dessus de table.

L'apéritif sera offert, (marquise « maison », jus de fruits). Chacun apportera son panier.

Ce pique-nique sera suivi par une balade autour du lac vers 14h30

Une invitation sera adressée aux maires de Bersac, Folles, Laurière et Saint Sulpice Laurière.

A partir des 33 fiches d'inscription à l'association, l'ensemble des adresses mail sera listé, ce qui permettra d'envoyer une invitation à ce pique-nique.

3. LOGO ALPA

J Leibovici a proposé 4 esquisses de logo. Par vote un choix a été arrêté. JL le retravaillera. La casse retenue est « comics ». Des tampons seront commandés avec les informations suivantes « Amis du Lac du pont à l'Age, ALPA, alpa87@fr » si possible en vert.

4. CASA

Philippe Doyelle fait un point sur sa visite à CASA- Centre d'Animation Sociale d'Ambazac

<https://www.centre-animation-ambazac.fr/>

En participant à des actions de CASA, qui recherche des subventions auprès de la COMCOM, ALPA pourrait avoir un rayonnement au niveau COMCOM (avec par exemple des actions comme le covoiturage de proximité avec un échange de monnaie à caractère local, le projet PALOMA avec un jardin partagé). Le CA a émis un avis favorable sur le covoiturage de proximité.

5. LES DIFFERENTES PISTE DE TRAVAIL

C'est l'action portant sur les ruches qui a principalement retenu l'attention du CA, l'objectif étant une sauvegarde de l'abeille. Il est porté à la connaissance du CA la nécessité de faire une déclaration pour la pose de ruches, d'avoir une assurance. ALPA serait prêt à investir pour l'acquisition de quelques ruches (environ 220€ par ruche). Un producteur de ruches contacté accepterait de venir participer à cette action tout en faisant partager ses connaissances. Une communication via les journaux locaux devrait également être faite, ainsi que par la radio locale. Il est émis comme hypothèse d'envisager de poser une ruche sur le site du lac ou/et dans quelques communes où résident des membres d'ALPA.

Le jardin partagé, à coté de la maison de retraite, a fait également l'objet de discussions.

La prochaine réunion se tiendra **le lundi 2 septembre à 20h30**

mCN